

Motion 1898

Vous aimez les écrevisses ? Nous aussi !

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- l’envahissement de notre lac par des écrevisses exotiques et la destruction de la piscifaune indigène qui s’en suit ;
- les qualités gustatives desdites écrevisses ;
- le plaisir des masses laborieuses à se prélasser au bord du lac et à consommer les produits issus de ce dernier ;
- l’importance de marier les excellents vins blancs genevois avec un plat du terroir ;
- le foisonnement législatif entravant la libre entreprise du secteur de la pêche aux écrevisses,

invite le Conseil d'Etat

- à diminuer les restrictions limitant la pêche des écrevisses exotiques dans le Léman,
- à promouvoir leur consommation locale comme nouveau produit du terroir genevois.